RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

vnf Voies navigables de France

Nos actions pour les territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SOMMAIRE

Le réseau navigable en France

Un réseau national au cœur des régions — 4

Nos missions

Trois missions au service des territoires — 6

Nos enjeux

Moderniser et adapter nos infrastructures — 8

Un établissement en pleine transformation — 9

Faire du fluvial un levier de développement local — 10

Des activités de loisirs créatrices de valeur dans les territoires — 11

Notre collectif

Des équipes mobilisées pour révéler les potentiels de la voie d'eau — 12

Les chiffres de notre collectif — 14

Notre modèle économique

Nos ressources — 16

Nos grands chiffres 2025 — 17

Notre réseau

Comprendre notre réseau et ses usages — 18

Notre réseau dans les territoires — 20

Nos ouvrages à la loupe — 22

Nos réalisations

Favoriser le transport durable — 24

Moderniser notre réseau — 26

Assurer une gestion fine de l'eau — 28

Faire du fluvial un atout pour les territoires — 30

Soutenir le tourisme et les loisirs fluviaux — 32

Agir pour l'environnement et la biodiversité — 34

Accompagner l'innovation — 36

Agir en partenariat avec les territoires — 38

LE TRI FACILE

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C189981

ÉDITO

L'avenir de VNF se joue dans les territoires

Le réseau fluvial français, le plus vaste d'Europe, est une infrastructure à la fois discrète et omniprésente dans le quotidien de notre pays. Historiquement aménagé pour la navigation, il représente aujourd'hui une opportunité forte pour les territoires. Les bénéfices de ce bien commun géré par Voies navigables de France sont nombreux, à commencer par l'approvisionnement de la ressource en eau face au défi du changement climatique. Cette ressource, stockée dans les barrages-réservoirs, régulée et transportée par les fleuves, rivières et canaux, vient soutenir l'irrigation agricole, la production d'eau potable, les activités industrielles, le refroidissement des centrales nucléaires ou encore la production d'énergie hydroélectrique.

Le réseau fluvial répond aussi à de nombreux autres enjeux de l'époque : biodiversité, adaptation au changement climatique, décarbonation de l'économie, compétitivité, développement touristique, revitalisation du milieu rural, qualité du cadre de vie… Les voies navigables sont créatrices de valeurs durables et non-délocalisables pour les territoires, ruraux ou urbains, qu'elles connectent.

Le début de l'année 2025 aura été marqué par la publication du rapport de la Cour des Comptes qui souligne le sous-investissement sur le réseau fluvial de ces dernières décennies. Constat partagé à l'occasion de la conférence « Ambition France Transports » conduite par Philippe Tabarot, ministre des Transports. Cette reconnaissance vient étayer davantage l'action quotidienne de notre établissement pour mobiliser les moyens et les énergies au service de ce patrimoine commun. Nos partenariats sont ainsi de plus en plus nombreux, tant avec la sphère publique (UE, collectivités locales, agences de l'eau…), qu'avec la sphère privée. Cette année a ainsi vu le lancement de la Fondation Terres d'eau, abritée par la Fondation du patrimoine, pour renforcer nos liens avec les mécènes voulant agir pour l'eau, la biodiversité et le patrimoine fluvial.

Par ailleurs, nos actions n'ont de sens que si elles sont partagées et concertées avec les territoires dans lesquelles elles s'exercent. C'est dans cet esprit que nous avons lancé cette année avec le soutien de l'État, les comités d'ouvrage, nouvelles instances d'échange autour d'un ouvrage ou d'une section de réseau réunissant l'État, les élus et les différents usagers.

Dans le même temps, un ambitieux programme d'investissement a pu être déployé afin de poursuivre les actions de régénération et de modernisation du réseau.

Pour mener à bien ces nombreux projets, nous savons compter sur l'engagement passionné des équipes de VNF sur le terrain qui mettent chaque jour leur savoir-faire et leur expertise au profit des multiples possibles que révèlent les voies navigables.

Laurent Hénart
Président du conseil d'administration

Cécile Avezard
Directrice générale

> **Les voies navigables sont créatrices de valeurs fortes, durables et non-délocalisables pour les territoires, ruraux ou urbains, qu'elles connectent.**

Un réseau national au cœur des régions

Le réseau navigable français est le plus vaste d'Europe avec un linéaire de 8 600 kilomètres, dont 6 700 kilomètres sont confiés à Voies navigables de France (VNF).

Nous gérons ces canaux, rivières et fleuves grâce à de très nombreux ouvrages (plus de 10 000 dans le pays, dont 2 000 écluses, 350 barrages de régulation en rivières et 42 barrages-réservoirs) assurant le bon fonctionnement du réseau fluvial dans les 55 départements français qu'il dessert. VNF est aussi gestionnaire de 40 000 hectares de domaine public fluvial, bordant la voie d'eau.

L'établissement est doté d'un siège national, situé à Béthune (Pas-de-Calais) et de sept directions territoriales qui assurent la gestion quotidienne des voies d'eau, des ouvrages et des projets locaux.

Au sein de chaque bassin, partout en France, les équipes de VNF assurent l'entretien, la gestion et l'exploitation de la voie d'eau en lien étroit avec les usagers, les collectivités et l'État.

Transport sur la Lys mitoyenne à proximité de Deûlémont dans les Hauts-de-France

VNF, un partenaire aux côtés des collectivités et du développement des territoires :

- un réseau navigable qui fait partie intégrante des villes et villages qu'il traverse et relie,
- des équipes implantées dans le territoire à l'écoute et aux côtés des élus et décideurs locaux.

Grâce à ce réseau exceptionnel, nous offrons des solutions en matière d'activités économiques et industrielles, de transport responsable, de gestion de l'eau dans les territoires, d'énergie verte, de tourisme durable.

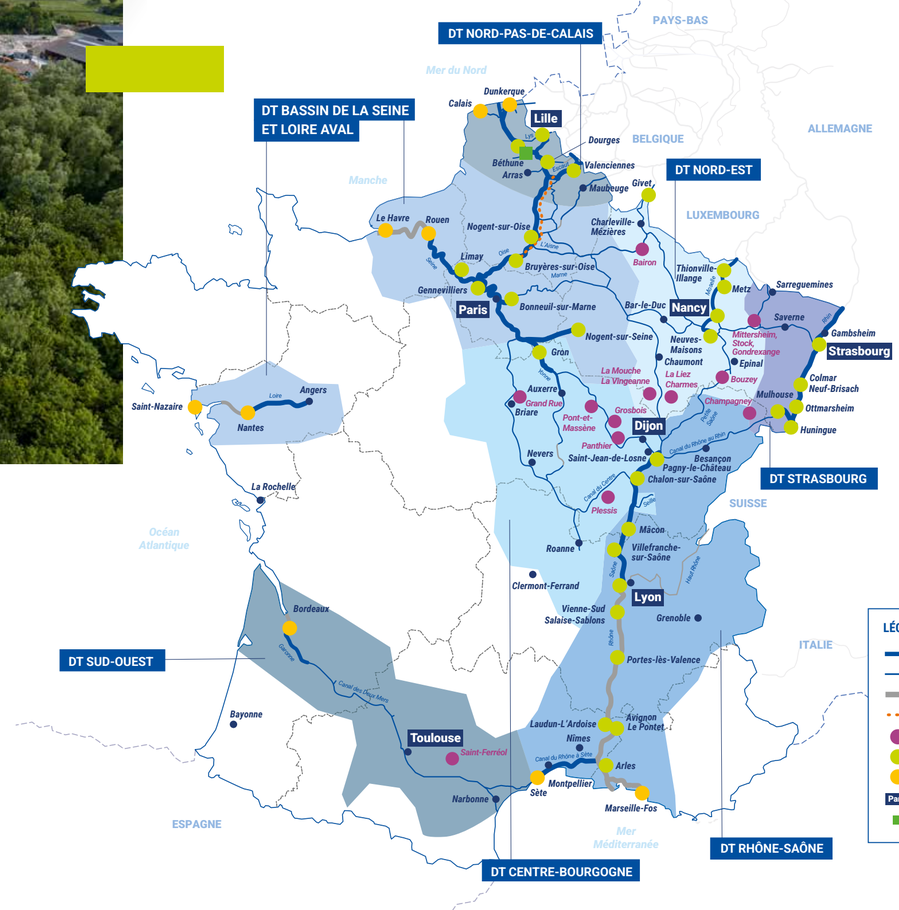

34 %
des Français vivent dans une des 3 119 communes navigables de France

55
départements desservis par le réseau fluvial

6 700
kilomètres de réseau confiés à Voies navigables de France

Trois missions au service des territoires

Chaque jour, nous œuvrons pour mettre nos ouvrages au service de nombreux possibles : transports responsables, stockage et mise à disposition de l'eau, tourisme et loisirs durables, nouvelles énergies, soutien à la production agricole et industrielle, valorisation du patrimoine et protection de la biodiversité.

Changement d'une centrale hydraulique durant une opération de maintenance à l'écluse de Watten (Nord)

1 Gérer finement la ressource en eau

L'eau que VNF gère est une ressource précieuse. Dans un contexte de changement climatique, VNF doit à la fois protéger la biodiversité et les ressources naturelles, prévenir les risques pour les populations et les milieux naturels, et soutenir l'essor d'énergies propres.

Face au défi que représente l'adaptation au changement climatique, il faut souligner que les ouvrages fluviaux (écluses, barrages, digues, etc.) ont été conçus à l'origine pour la navigation il y a, pour certains, plusieurs centaines d'années. La modernisation de ces ouvrages représente un enjeu majeur de gestion hydraulique et de services rendus aux territoires.

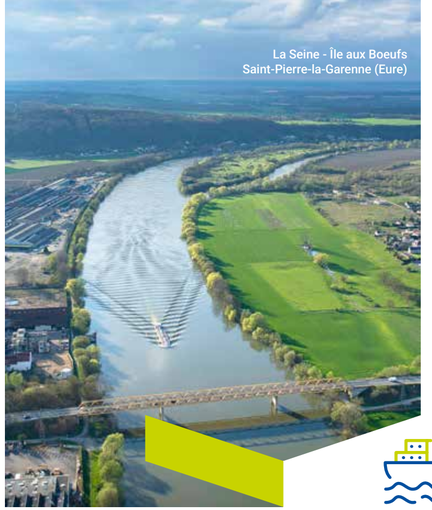

La Seine - Île aux Boeufs Saint-Pierre-la-Garenne (Eure)

2 Entretenir et moderniser nos infrastructures

VNF veille sur les ouvrages régulant le réseau fluvial ainsi que le linéaire et assure la circulation des bateaux au cœur de l'Hexagone. Pour cela, nous réalisons quotidiennement des opérations d'entretien courant du réseau et de maintenance. En parallèle, notre établissement mène des investissements majeurs pour la régénération des ouvrages (réfection complète, changement de portes d'écluses, restructuration de berges, etc.) ainsi que leur modernisation afin de répondre aux enjeux de protection de la ressource en eau et de résilience des territoires.

> **À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, les agents de VNF agissent sur le terrain au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.**

Cécile Avezard
Directrice générale

Cyclotouristes le long de la Lys (Nord)

3 Créer des opportunités de développement pour les territoires

VNF soutient la compétitivité de la logistique fluviale par un accompagnement technique et financier des opérateurs économiques, développe les infrastructures et les services aux navigants, et investit pour le développement foncier, industriel et logistique des ports intérieurs.

Nous aménageons aussi les itinéraires pour développer et promouvoir des activités touristiques et de loisirs sur et au bord de l'eau.

Avec les collectivités, nous construisons des projets de territoires qui valorisent tous les potentiels de la voie d'eau (tourisme fluvial et fluvestre, loisirs, cadre de vie, préservation de la biodiversité, etc.).

Moderniser et adapter nos infrastructures

Pour créer durablement de la valeur dans les territoires, assurer une gestion optimisée de la ressource en eau et développer le fret fluvial, nous menons une vaste modernisation du réseau et renforçons notre organisation interne, pour faire de Voies navigables de France un établissement plus efficace, plus efficient et plus sûr.

151 M€
investis en 2025
pour la régénération
du réseau fluvial.

Travaux au barrage de Chatou sur la Seine

La modernisation du réseau constitue un pilier de notre plan de transformation. En 2025, VNF a mobilisé 285 M€ d'investissements pour la régénération, la modernisation et le développement des infrastructures fluviales sur l'ensemble du réseau.

Ces investissements se répartissent notamment entre 151 M€ pour la régénération du réseau fluvial et 74 M€ pour la modernisation des ouvrages. Les retombées économiques sont significatives : **100 € investis par VNF produisent en moyenne 90 € de retombées financières.**

Moderniser nos infrastructures, c'est aussi améliorer la performance du service de navigation grâce à la téléconduite du réseau, *via* des postes de commandes centralisés (PCC) et à l'automatisation des ouvrages, déployées progressivement sur l'ensemble du réseau. Cette stratégie permet une gestion modernisée du réseau, un service plus réactif et performant sur des plages horaires plus larges et des conditions de travail plus sûres pour les personnels.

Cette modernisation permet de renforcer notre gestion fine de la ressource en eau. Grâce à des outils de pilotage, l'établissement optimise en temps réel la mise à la disposition de la ressource pour répondre aux différents usages : navigation, alimentation en eau des collectivités et industries, irrigation, usages énergétiques ou encore préservation de la biodiversité, etc.

Enfin, dans le cadre du Plan national d'adaptation au changement climatique, VNF a engagé en 2025 un vaste programme d'études de vulnérabilité de son réseau et de ses ouvrages pour prendre en compte les effets du climat futur dans ses actions et ainsi renforcer la résilience du réseau fluvial en régions.

FONDATION Terres d'eau

Terres d'eau : une nouvelle fondation

Dans un contexte de transition écologique et de résilience climatique, Voies navigables de France a souhaité aller au-delà de ses missions traditionnelles de gestion du réseau fluvial. C'est dans cette dynamique qu'est née en 2025 la **Fondation Terres d'eau**, première fondation dédiée à la protection des fleuves, canaux et rivières.

Sous l'égide de la Fondation du patrimoine, la Fondation Terres d'eau incarne une ambition : agir pour l'eau, la biodiversité et le patrimoine de l'ensemble de nos fleuves, rivières et canaux en France.

Un établissement en pleine transformation

Pour répondre à ces grands enjeux, VNF a également entamé une profonde transformation interne en modernisant et harmonisant ses pratiques techniques et son organisation. Cette transformation, d'abord technique, a franchi un nouveau cap en 2025 en s'ouvrant aux fonctions support. Il s'agit de redéfinir le rôle de chacun, de préciser le périmètre d'action de chaque filière métier pour que nos actions soient plus efficaces, plus efficientes et plus sûres.

Pour mettre en œuvre ces évolutions, nous avons renforcé notre dispositif interne d'accompagnement au changement et déployé une initiative visant à renforcer nos pratiques managériales : l'école du management. Et pour attirer de nouveaux talents, nous avons déployé un nouveau site internet dédié à nos opportunités d'emploi partout en France.

Découvrez notre site recrutement :
recrutement.vnf.fr

Faire du fluvial un levier de développement local

Le réseau fluvial n'est pas qu'un simple corridor logistique. C'est un vecteur d'activités économiques pour les territoires grâce à des infrastructures porteuses d'emplois non-délocalisables. Le fluvial, c'est aussi de multiples externalités positives (ressource en eau, qualité de vie, mobilité douce...). En soutenant son développement pour répondre aux besoins locaux, nous faisons du fluvial un atout d'attractivité pour toutes les villes qu'il dessert.

Malgré une conjoncture économique sensible, le transport fluvial s'affirme comme un levier concret de compétitivité pour notre économie nationale et ses secteurs primaires. En 2025, le transport fluvial a représenté 43,1 millions de tonnes de marchandises et près de 5,7 milliards de tonnes-kilomètres.

Le fluvial soutient des filières clés de l'industrie française : 16 millions de tonnes pour les matériaux de construction, 12 millions de tonnes pour l'agriculture, plus de 4,5 millions de tonnes pour le secteur énergétique ou encore 3 millions de tonnes pour la filière métallurgique.

La logistique urbaine fluviale illustre également cette dynamique avec près de 1 900 voyages et 135 500 tonnes transportées en 2025, en hausse de +6,8 % sur un an et de + 44 % depuis 2021. Elle contribue à réduire la congestion, les nuisances et les émissions dans les métropoles et grandes zones urbaines.

Chargement de matériaux de construction à Saint-Denis (93)

43,1
millions de tonnes de marchandises transportées en 2025 grâce au fluvial

=

2,1 millions de trajets en poids lourds évités

soit

397 000
tonnes de CO_2 évitées

Un mode de transport massifié et durable

Le fluvial constitue une alternative logistique majeure de décarbonation de la logistique. En 2025, il a permis d'éviter environ 397 000 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de plus de 2,1 millions de trajets de poids lourds.

Des filiales portuaires pour accélérer le report modal

VNF a engagé fin 2025 une nouvelle stratégie portuaire pour accélérer le report modal, en proposant aux entreprises des solutions logistiques plus performantes. Elle s'est traduite par la création d'une première filiale portuaire « Ports de Lorraine ». L'objectif ? Développer la compétitivité des ports intérieurs et la logistique fluviale.

Des activités de loisirs créatrices de valeur dans les territoires

En 2025, le tourisme fluvial confirme également son rôle de moteur d'activités locales. Croisières fluviales, locations privatives ou activités fluvestres, les indicateurs de fréquentation du tourisme fluvial ne font qu'augmenter chaque année. Depuis 10 ans, le nombre de touristes fluviaux a augmenté de 20 % pour atteindre 11 millions de passagers cumulés en 2025. En développant les infrastructures nécessaires et en accompagnant les collectivités dans la valorisation du tourisme fluvial, VNF contribue au dynamisme des communes navigables.

Des équipes mobilisées pour révéler les potentiels de la voie d'eau

Sur l'ensemble du territoire français, les équipes de VNF œuvrent chaque jour avec conviction, en mettant en œuvre leurs compétences et leur expertise afin de valoriser pleinement le potentiel économique, social et environnemental des voies navigables qui irriguent nos régions, en étroite collaboration avec les acteurs locaux.

En tant qu'acteur majeur du développement des communes et collectivités et pour rester à l'écoute des nouvelles attentes de notre société, VNF s'engage à :

- agir en tant qu'acteur à l'écoute des besoins locaux ;
- mettre notre savoir-faire et notre expertise au service du développement des territoires pour produire de la valeur économique, écologique et sociale ;
- répondre aux besoins variés de l'ensemble des porteurs de projets privés et publics ;
- œuvrer pour préserver un patrimoine historique et l'enrichir afin d'en faire un atout pour l'avenir.

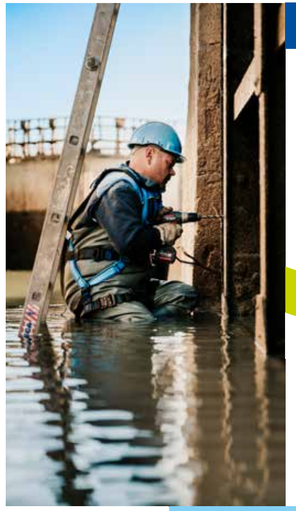

Les chiffres de notre collectif

EN ÉQUIPE

4 024
collaborateurs
fin 2025, soit
4037 ETPT (équivalent
temps plein travaillé).

Répartis dans :
150 métiers

Dont **87 %** agents publics — **13 %** salariés privés

Index d'égalité professionnelle

86/100 Pour les personnels publics.

93/100 Pour les personnels de droit privé.

51
apprentis
accueillis au sein de nos équipes en 2025 pour des contrats d'un ou deux ans.

281 agents sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ce chiffre est en augmentation constante depuis 5 ans.

Pour la deuxième année consécutive, notre établissement dépasse le seuil d'emploi légal établi à 6 %.

LA PYRAMIDE DES ÂGES

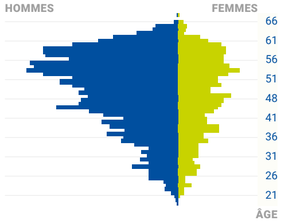

48 ans
de moyenne d'âge chez VNF

Les femmes représentent 29 % des effectifs, contre 71 % d'hommes. Au sein de l'établissement, 26 % d'entre elles exercent des fonctions de pilotage et d'encadrement. L'établissement poursuit ses efforts pour lutter contre la sous-représentation des femmes dans certains métiers, notamment ceux de nos filières techniques.

UN COLLECTIF EN ÉVOLUTION

Engagé dans la montée en compétence de ses collaborateurs, l'établissement mène une politique ambitieuse de formation :

78 %
des collaborateurs
ont suivi au moins un parcours de formation en 2025.

94 000
heures de formation
dispensées en 2025, soit 1 428 jours de formation pour 1 774 sessions proposées.

SANTÉ AU TRAVAIL

243 **accidents de service/du travail**
dont 161 avec arrêt.

ENGAGÉ EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ

+ 10 %
d'économie d'énergies
(électricité, gaz et réseau de chaleur urbaine) en 2025 sur l'ensemble des implantations de VNF par rapport à 2019.

- 20 %
de baisse des consommations d'énergies pour les bâtiments tertiaires en 2025 par rapport à 2019.

- 16 %
de baisse des consommations d'énergies pour les bâtiments industriels en 2025 par rapport à 2019.

215
véhicules électriques ou hybrides
dans le parc de véhicules VNF + 15 % par rapport à 2024.

222
points de charge électriques
sur les sites VNF pour les véhicules rechargeables.

541 agents
ayant bénéficié du Forfait Mobilité Durable (FMD), incitant à l'usage du vélo ou du covoiturage pour les trajets domicile-travail.

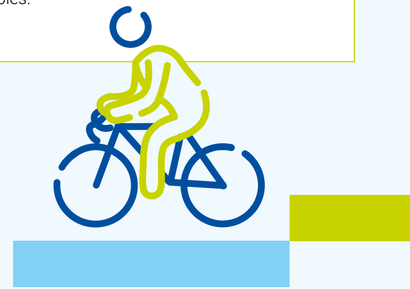

Nos ressources

Les ressources de Voies navigables de France comprennent notamment :

- **des financements de l'État :** sous la forme d'une subvention pour charges de service public et d'une subvention de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) pour les besoins de régénération et de modernisation du réseau ;
- **une redevance hydraulique** au titre des prélèvements et rejets dans le réseau navigable,
- **une redevance pour l'occupation du domaine public fluvial,**
- **des péages** au titre du transport de marchandises et du tourisme fluvial,
- **des cofinancements de projets des acteurs publics ou privés,** notamment l'Union européenne pour de nombreux projets de modernisation et de développement du réseau fluvial, et des partenariats avec les collectivités locales, ainsi que du mécénat.

L'ensemble de ces ressources, et notamment les dotations de l'État et les financements AFITF, sont programmées dans un contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État en 2021, et révisé en décembre 2023 pour la période 2023-2032.

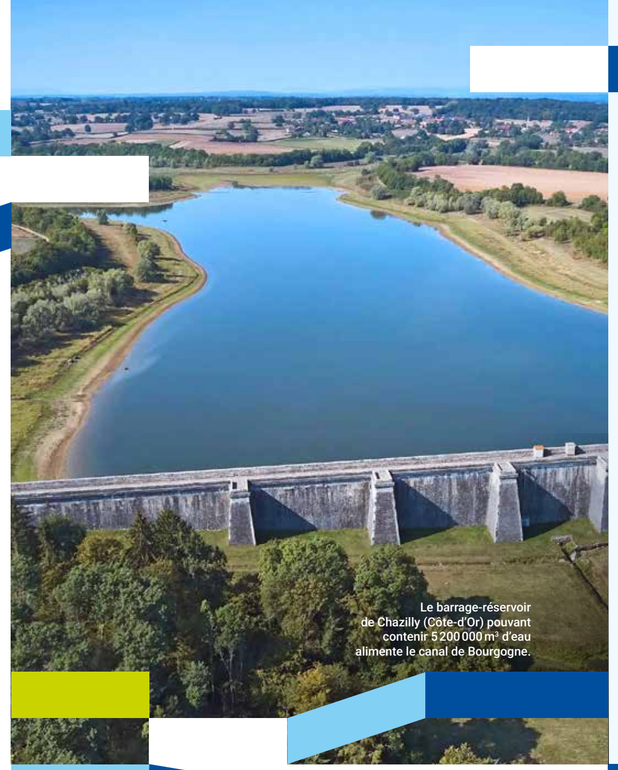

Le barrage-réservoir de Chazilly (Côte-d'Or) pouvant contenir 5 200 000 m³ d'eau alimente le canal de Bourgogne.

Nos grands chiffres 2025

RECETTES

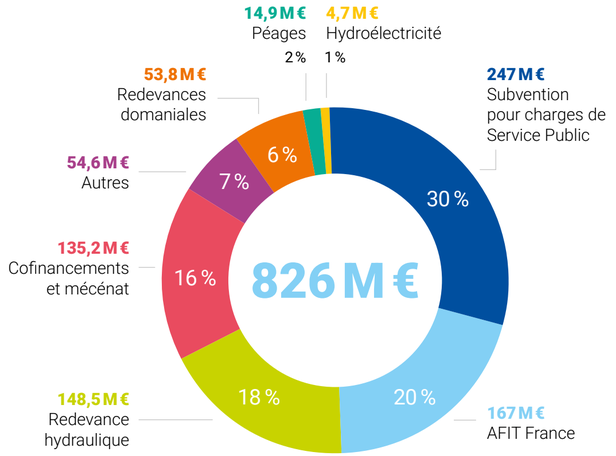

DÉPENSES

D'INVESTISSEMENTS
337 M€

- **278,5 M€** Régénération et modernisation du réseau
- **31,1 M€** Patrimoine et moyens généraux
- **27,4 M€** Développement grand gabarit

DE FONCTIONNEMENT
441 M€

Dépenses de personnel : **281,4 M€**

Autres dépenses de fonctionnement : **156,9 M€**

- **130,8 M€** Maintenance et exploitation du réseau
- **26,1 M€** Fonctionnement courant de l'établissement

Comprendre notre réseau et ses usages

Au cœur des régions, notre réseau est intimement connecté au réseau hydrographique du pays. Il traverse la plupart des grandes zones urbanisées et rurales. Infrastructure discrète mais indispensable au quotidien, le réseau géré par Voies navigables de France sert de multiples usages et prend différentes formes.

6 700
kilomètres de canaux, fleuves et rivières

Dont
2 400 à grand gabarit
4 300 à petit gabarit

Les canaux représentent **4 400 km** de réseau

Bien plus que de la navigation

Les 6 700 kilomètres de réseau fluvial gérés par Voies navigables de France soutiennent le transport, alimentent les territoires en eau, protègent des crues et font vivre le tourisme fluvial. Sur ce réseau aménagé historiquement pour le transport de marchandises, nous agissons afin de garantir une ressource en eau suffisante pour : la navigation, la production d'eau potable, l'irrigation agricole et l'élevage, le refroidissement des centrales nucléaires, l'alimentation en eau essentielle à certaines activités industrielles, la production d'énergie hydroélectrique, les loisirs (pêche, baignade et activités nautiques). Les ouvrages permettent d'assurer un équilibre dans la gestion quantitative de l'eau, notamment en retenant l'eau en période de sécheresse pour permettre les différents usages de l'eau et en la laissant s'écouler sans entrave en situation de crues.

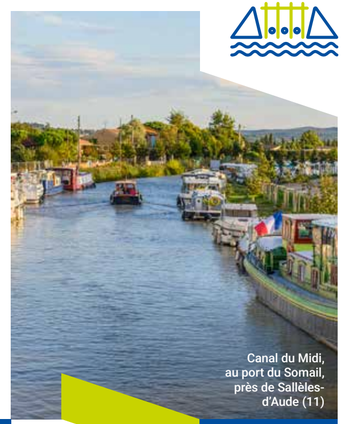
Canal du Midi, au port du Somail, près de Sallèles-d'Aude (11)

Barrage-réservoir de Pont-et-Massène, alimentant le canal de Bourgogne

Fleuves, rivières, canaux… Comment ça fonctionne ?

Sur les fleuves et rivières aménagés, alimentés naturellement en eau, Voies navigables de France gère les niveaux d'eau grâce à des barrages de régulation. En situation normale, l'ouvrage laisse passer un débit maîtrisé d'eau pour permettre le maintien du niveau d'eau. En période d'étiage (basses eaux dues à la sécheresse), avec un débit d'eau faible, l'ouvrage est manœuvré pour garantir un niveau d'eau compatible avec les différents usages, tout en laissant transiter un débit permettant un bon fonctionnement écologique de la rivière. En cas de crue, l'ouvrage est positionné de façon à permettre le libre passage de l'eau, qui reprend ainsi son cours naturel. Le barrage est alors dit « effacé » ou « transparent » et n'entrave plus l'écoulement de l'eau.

Les canaux, créés par l'homme, ne sont pas naturellement alimentés en eau. L'eau qui y coule provient de prélèvements d'eau *via* les systèmes d'alimentation (prises d'eau en rivière, stations de pompage) dans le milieu naturel (rivières ou cours d'eau à proximité des canaux) ou d'un ou plusieurs barrages-réservoirs qui permettent de stocker de l'eau. Ces réserves sont connectées aux canaux par un réseau de rigoles d'alimentation qui permet d'acheminer l'eau.

Grand et petit gabarit, quelle différence ?

Le réseau navigable peut se répartir en deux sous-ensembles principaux : le grand et le petit gabarit. Définis par la taille des embarcations qu'ils peuvent accueillir, ces différents types de canaux servent des usages différents.

Le réseau à grand gabarit représente 2 400 km de linéaire et dessert des pôles industriels et des grandes agglomérations au départ ou à destination des grands ports maritimes. Structuré principalement autour des grands axes (Seine, Moselle, Rhin, Rhône, Saône et le réseau du Nord-Pas-de-Calais), ce réseau, aménagé principalement dans les années 1960 et 1970, accueille aujourd'hui la quasi-totalité du trafic de fret.

Le réseau à petit gabarit représente 4 300 km et a été aménagé au XIXe siècle pour l'essentiel, voire au cours des siècles précédents. Plus de 70 ouvrages de ce réseau sont classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Le canal du Midi, quant à lui, est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996. Nous célébrons en 2026 les 30 ans de cette inscription.

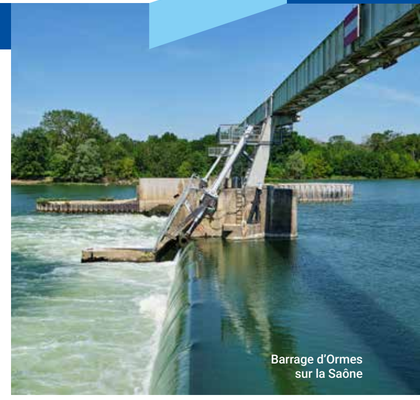
Barrage d'Ormes sur la Saône

Notre réseau dans les territoires

De la commune rurale à la métropole, notre réseau apporte de nombreux services sur le terrain, en créant de la valeur économique, sociale et environnementale au cœur des régions.

1 Mobilité

Véloroutes, voies vertes et chemins de halage transforment le réseau fluvial en véritable colonne vertébrale des mobilités douces, reliant communes rurales, villes moyennes et métropoles.

2 Tourisme

Tourisme fluvial et fluvestre, reconversion de maisons éclusières, haltes nautiques et itinéraires patrimoniaux valorisent les paysages et renforcent l'attractivité touristique des territoires.

3 Valorisation du cadre de vie

Les aménagements du domaine public fluvial et la préservation des zones de biodiversité offrent des espaces de nature, de loisirs et de respiration au cœur des territoires et des villes.

4 Transport et logistique

Le fret fluvial, la logistique urbaine et les activités portuaires soutiennent une économie locale durable, favorisent les circuits d'approvisionnement et limitent les émissions liées au transport.

5 Résilience des territoires

Le réseau contribue à la sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau pour la production d'eau potable, le soutien à l'activité l'agricole et industrielle, à la production d'énergie, ainsi qu'à l'adaptation des territoires face au changement climatique.

Nos ouvrages à la loupe

10 000 ouvrages gérés par les agents de VNF régulent notre réseau et assurent son bon fonctionnement partout en France. Zoom sur quatre équipements essentiels à notre quotidien.

Les barrages de régulation

–

Le barrage de régulation permet d'agir sur le niveau d'eau d'un fleuve ou d'une rivière pour garantir le passage des bateaux. En maintenant une hauteur d'eau constante, il sécurise la navigation et les autres usages. En cas de crue, il s'efface pour laisser passer l'eau librement, assurant ainsi la sécurité des territoires.

350 barrages de régulation gérés par VNF

Les écluses

–

L'écluse permet aux bateaux de franchir une différence de niveau entre deux portions de voie d'eau. Elle fonctionne comme un sas : le bateau entre, les portes se ferment, puis le niveau d'eau monte ou descend grâce à un remplissage ou une vidange contrôlée. Une fois à la bonne hauteur, les portes s'ouvrent et la navigation se poursuit en toute sécurité.

2 000 écluses sur le réseau géré par VNF

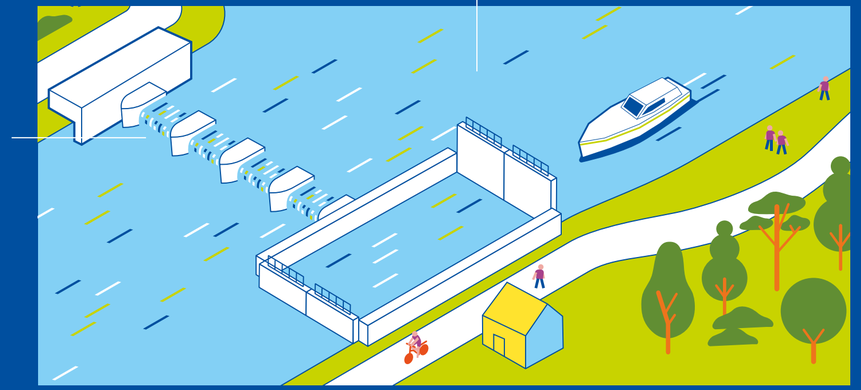

Les postes de commandes centralisés (PCC)

–

Les postes de commandes centralisés pilotent à distance les ouvrages hydrauliques. Grâce à des capteurs et des outils de supervision en temps réel, les opérateurs ajustent les niveaux d'eau, anticipent les événements et coordonnent les interventions. Ce pilotage fin permet notamment une gestion plus réactive et optimisée de la ressource en eau.

D'ici 2030, au niveau national

19 PCC superviseront à distance tous les ouvrages de VNF

Les barrages-réservoirs

–

Un barrage-réservoir permet de stocker l'eau en période humide pour la restituer lorsque les besoins augmentent. Véritable réserve stratégique, il alimente les canaux, soutient les cours d'eau en période de sécheresse et sécurise certains usages comme l'eau potable ou l'irrigation. Il agit comme un outil d'anticipation face aux variations climatiques.

42 barrages-réservoirs gérés par VNF

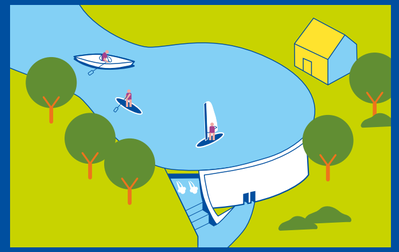

Favoriser le transport durable

Le fluvial est le mode de transport répondant aux enjeux économiques et écologiques de notre société. Sur les voies navigables, un convoi fluvial peut acheminer jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises, soit l'équivalent de 220 transports par camion, tout en émettant cinq fois moins de CO_2.

Afin de soutenir l'essor du transport fluvial, VNF met en œuvre un ensemble d'actions et d'initiatives au service des acteurs économiques.

2600

C'est le nombre de rendez-vous professionnels organisés à l'occasion de l'édition 2025 de Riverdating. Ce rendez-vous des acteurs européens du transport fluvial, organisé par VNF, a rassemblé 600 participants pendant deux jours, en décembre, à Lyon.

NORD EST

Ports de Lorraine : un nouveau modèle de développement

En 2025, VNF a créé sa première filiale portuaire : Ports de Lorraine. Fédérant l'ensemble des terminaux de la Moselle, cette nouvelle société forme un ensemble portuaire intégré au cœur des corridors logistiques européens. VNF y valorise le foncier portuaire public tandis que la logistique des ports publics est confiée au groupement Lorraine Multi Hubs, regroupant plusieurs acteurs majeurs du domaine, pour une durée de 15 ans. Avec le soutien de la région Grand Est, de l'État et de l'Union européenne, ce partenariat prévoit un plan d'investissement massif pour les infrastructures fluviales à hauteur de 30 M €.

Financé par l'Union européenne

HAUTS-DE-FRANCE

Le fluvial au service de la réindustrialisation des territoires

En mai 2025, VNF a aménagé un quai destiné à une future usine de recyclage de l'entreprise Galloo, implantée dans l'agglomération de Lens-Liévin (62). L'entreprise a placé le fluvial au cœur de sa chaîne logistique pour ce projet qui concilie emploi local et logistique durable. Il illustre également la dynamique significative du fret fluvial dans la région des Hauts-de-France et l'importance stratégique que revêt ce mode de transport durable dans le choix d'implantation et le développement des entreprises.

2,2 M €

de soutien financier apporté par Voies navigables de France à 25 projets dans le cadre du plan d'aide au report modal, en 2025.

ÎLE-DE-FRANCE

Une nouvelle plateforme logistique sur l'Oise

Le Medlog Inland Terminal de Bruyères-sur-Oise (95), inauguré en juin 2025, est un terminal logistique de 11 hectares qui connecte le port du Havre à son arrière-pays grâce au rail et au fluvial. Cette infrastructure a bénéficié du soutien financier de Voies navigables de France dans le cadre du plan d'aide au report modal. Ce dispositif a contribué au financement d'une grue portuaire, illustrant l'engagement de VNF en faveur du report vers des modes de transport plus durables.

Moderniser notre réseau

Nous maintenons un haut niveau d'investissement d'une part dans la régénération de notre réseau, et d'autre part dans la modernisation de nos ouvrages.

L'objectif : une exploitation plus performante pour offrir un service toujours plus fiable et efficace aux usagers des voies navigables et aux territoires desservis.

GRAND EST

Une centaine d'écluses réarmables à distance

Dans le cadre de la modernisation du canal de la Marne au Rhin Ouest, VNF a engagé le déploiement du réarmement à distance sur 97 écluses. Ce dispositif permet aux équipes d'intervenir à distance en cas de dysfonctionnement, sans déplacement systématique. Ce sont donc plus de 200 écluses qui sont désormais réarmables dans le Grand Est. Cette évolution améliore la continuité de service, renforce la sécurité des agents et optimise les opérations de maintenance, contribuant ainsi à une navigation plus fluide et performante.

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Un service aux plaisanciers modernisé

Pour faciliter l'autonomie des plaisanciers sur le réseau à petit gabarit, VNF poursuit le déploiement de distributeurs de télécommandes permettant aux navigants de franchir les écluses de leur itinéraire en toute autonomie. En 2025, deux sites situés sur le canal de Loing et le canal de Briare ont été équipés.

NATIONAL

Deux nouveaux postes de commandes centralisés

D'ici 2030, 19 postes de commandes centralisés (PCC) superviseront les écluses, barrages et autres ouvrages du réseau à grand gabarit géré par VNF. Véritables tours de contrôle de la voie d'eau, ils permettent notamment une augmentation de l'offre de service avec une ouverture 24 h/24 sur le réseau grand gabarit, tout en garantissant des conditions de travail plus sûres à nos collaborateurs.

En 2025, 2 nouveaux PCC ont été mis en service. L'un en Normandie et l'autre dans les Hauts-de-France. Dans le Sud-Ouest, la construction du premier PCC du canal des Deux Mers a débuté.

RHIN

Gambsheim : une étape clé dans la rénovation d'un des plus grands ouvrages du réseau

Avec le soutien de l'Union européenne, VNF poursuit la rénovation des écluses de Gambsheim (67), engagée depuis 2022. Les travaux portent sur la modernisation des deux sas, incluant la remise en état des portes, des équipements et de l'étanchéité. Étape clé en 2025 : la repose des portes du sas Est. Situé sur le Rhin, axe majeur du fluvial européen, ce site est stratégique pour la continuité et la performance du trafic.

Financé par l'Union européenne

Assurer une gestion fine de l'eau

Face à sa raréfaction, VNF renforce la gestion fine de l'eau sur l'ensemble de son réseau. Modernisation d'ouvrages, augmentation des capacités de stockage et amélioration du pilotage en temps réel : ces actions visent à sécuriser la ressource, à concilier les usages et à adapter les infrastructures aux effets du changement climatique.

Chantier du barrage du Plessis - Montceau-les-Mines (71)

DU GRAND EST AU SUD-OUEST

Des chantiers majeurs pour augmenter nos capacités de stockage

Pour sécuriser durablement la ressource en eau, 4 de nos 42 barrages-réservoirs ont connu cette année des opérations majeures. À Saint-Ferréol (Haute-Garonne), l'augmentation de la capacité de stockage (+ 12 %) vise à garantir les usages de l'eau face aux sécheresses de plus en plus fréquentes. À Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) et Gondrexange (Moselle), une modernisation et une fiabilisation pour un pilotage plus précis des ouvrages augmentent leurs performances. Enfin, le lancement des travaux de remise en eau du barrage de Grand-Rue (Loiret), asséché depuis 2011, lui permettra bientôt de stocker jusqu'à 5 millions de m³ d'eau pour alimenter le canal de Briare et diminuer les prélèvements dans la Loire.

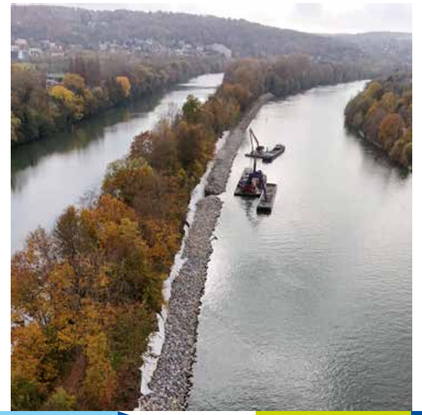

BASSIN DE LA SEINE

Un ouvrage historique et stratégique conforté après 2 années de travaux

Dans les Yvelines, la digue de Croissy-sur-Seine, construite au XVII[e] siècle, assure un rôle hydraulique déterminant en séparant deux bras de la Seine. Elle joue une fonction de barrage, indispensable à la régulation des niveaux d'eau et à la continuité de la navigation sur la Seine, reliant l'agglomération parisienne aux grands ports maritimes. Le confortement de la digue, devenu nécessaire en raison de son érosion s'est terminé en avril 2025, après deux ans de travaux.

Financé par l'Union européenne

140 millions de m³

c'est la capacité actuelle des 42 barrages-réservoirs gérés par VNF. Soit l'équivalent de la consommation annuelle d'eau potable de 2,5 millions de personnes.

BASSIN DE LA SEINE

La modernisation du barrage de Poses

Ce chantier de plus de 47 M €, s'est achevé fin 2025 après cinq années de travaux. La rénovation de ce barrage de navigation situé dans l'Eure permet de fiabiliser durablement la régulation du niveau de la Seine dans l'Eure où transitent 11 000 bateaux par an. Par le renforcement de cette structure datant du XIX[e] siècle, le remplacement de la passerelle technique et la modernisation de systèmes de manœuvre, avec le soutien de ses partenaires financiers (l'Union européenne et la région Normandie), VNF consolide l'axe Seine.

Financé par l'Union européenne

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Un chantier majeur d'étanchéité

Le bief du Guétin, sur le canal latéral à la Loire, à proximité de Nevers (Nièvre), long de 20 km et pouvant contenir 500 000 m³ d'eau, a fait l'objet d'une opération majeure de réhabilitation. Des travaux d'étanchéité y ont été menés pour résorber l'intégralité des fuites et pour renforcer la stabilité de la digue. Cette opération, qui s'est déroulée pendant le premier semestre 2025, assure une gestion optimisée des ressources en eau pour la navigation et pour les différents usages autour du canal dont les prélèvements agricoles et industriels.

Faire du fluvial un atout pour les territoires

Au cœur des dynamiques territoriales, VNF agit pour faire de la voie d'eau un levier d'attractivité et de vitalité des territoires. En conjuguant aménagement, attractivité et résilience, nous accompagnons nos partenaires locaux pour améliorer le cadre de vie, soutenir l'économie locale et valoriser les usages du fluvial.

1,4 milliard d'euros

c'est le montant des retombées économiques générées par le tourisme fluvial en France chaque année.

ÎLE-DE-FRANCE

150 000 plongeons dans la Seine et la Marne

En 2025, le retour de la baignade dans la Seine à Paris marque une reconquête emblématique du fleuve comme espace de vie. Les équipes de VNF ont accompagné l'État et les collectivités dans la mise en place d'aménagements sécurisés et une adaptation de la navigation. Plus de 150 000 usagers ont pu profiter de sites urbains de baignade à Paris et dans le Val-de-Marne. Cet héritage des Jeux Olympiques de 2024 illustre le potentiel des voies d'eau comme leviers d'attractivité et de qualité de vie en ville.

GRAND EST ET BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Un cadre de vie urbain amélioré grâce à la voie d'eau

Avec les acteurs des locaux, nous avons réalisé de nombreux aménagements illustrant le rôle structurant de la voie d'eau dans la valorisation urbaine. À Nancy (Meurthe-et-Moselle), la création d'une zone pour bateaux-logements offre un habitat fluvial moderne en cœur de ville, connecté et sécurisé, dans un cadre de vie attractif et durable. À Dijon (Côte-d'Or), une opération de dragage, menée parallèlement à des travaux d'aménagement du port portés par la Ville de Dijon, a permis de fiabiliser la navigation et d'optimiser la gestion de l'eau, contribuant à la dynamique touristique de ce secteur prisé du canal de Bourgogne, à proximité du centre historique.

DU BASSIN RHÉNAN À LA SAÔNE

Accompagner les territoires dans leur développement

VNF accompagne collectivités et acteurs locaux pour structurer une offre touristique cohérente sur leur bassin de vie. En 2025, nous avons notamment appuyé les communes des secteurs navigables de la Saône et ceux de la région Grand Est en menant des études de mise en tourisme de la Saône et du canal du Rhône au Rhin. Des démarches collectives dont les retombées économiques peuvent être significatives et permettent de positionner la voie d'eau comme levier durable du développement territorial.

PAS-DE-CALAIS

Accompagner la résilience des territoires face aux inondations

Sur les canaux d'Ardres, d'Audruicq et de Guînes (62), VNF a piloté des travaux de restauration de 9 kilomètres de berges fragilisées par les inondations exceptionnelles de l'hiver 2023-2024. En reconstituant des berges fonctionnelles et paysagères, ces aménagements, financés par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le fonds de solidarité de l'UE, contribuent à sécuriser des secteurs géographiques face aux aléas climatiques et à améliorer le cadre de vie des riverains, tout en préservant la biodiversité.

Financé par l'Union européen

Soutenir le tourisme et les loisirs fluviaux

Nous agissons pour développer le tourisme et les loisirs fluviaux et fluvestre en valorisant les infrastructures et le patrimoine fluvial. Par des aménagements, des restaurations d'ouvrages et le soutien à des initiatives locales, notre établissement renforce l'attractivité des voies d'eau et des territoires.

500

Le nombre de participants à la 7e édition des rencontres professionnelles du tourisme fluvial et fluvestre Sloww !, en 2025, organisées par Voies navigables de France pendant deux jours à Agen (Lot-et-Garonne), sur le canal latéral à la Garonne.

GRAND EST

Une fresque magistrale pour dynamiser un itinéraire

À Réchicourt-le-Château (Moselle), sur le canal de la Marne au Rhin, VNF renforce l'attractivité touristique d'un ouvrage emblématique et enrichit l'expérience de navigation. Mené avec les acteurs locaux, le projet a donné vie à une fresque monumentale réalisée par l'artiste Adec sur l'écluse empruntée 3 000 fois par an et visible par les plaisanciers, les cyclistes et les nombreux visiteurs.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

12 000 pierres de taille pour rénover un ouvrage d'art

Sur la Petite Saône, VNF a finalisé en octobre 2025 la rénovation, entamée depuis plusieurs années, des tranchées du tunnel-canal de Saint-Albin (Haute-Saône), inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Un chantier qui a mobilisé des travaux complexes : dépose et pose de plus de 12 000 pierres de taille moins poreuses que les originelles sur les tranchées du tunnel, reprise de la voûte, sécurisation des parois et modernisation des équipements... Réalisé tout en maintenant la navigation, ce chantier garantit des conditions de passage sûres et durables sur le troisième itinéraire touristique fluvial en France !

NORD

Réhabilitation de maisons éclusières : une valorisation concrète dans la Sambre

À Maroilles (Nord), l'ancienne maison éclusière de l'écluse d'Hachette, initialement vouée à la démolition, a été mise à disposition d'un porteur de projet pour être transformée en gîte. Ouverte en 2025, cette habitation réhabilitée valorise ainsi les berges de la Sambre et diversifie l'offre d'hébergement touristique dans le secteur. Un accompagnement d'initiatives locales qui renforce l'attractivité des itinéraires et favorise des retombées économiques durables pour les territoires.

BASSIN RHÉNAN

De nouveaux appontements pour accueillir les touristes

Sur le Rhin, VNF a lancé un appel à projets pour la création d'infrastructures adaptées à la croisière. La création d'un appontement à Huningue (Haut-Rhin) en 2025 permet désormais l'accueil de bateaux de croisière et favorise l'accès des visiteurs directement en cœur de ville.

Agir pour l'environnement et la biodiversité

Face aux enjeux écologiques de notre pays, VNF agit pour préserver la faune et la flore liées à la voie d'eau. À travers des projets d'envergure et des actions de terrain, menés avec de nombreux partenaires, l'établissement concilie biodiversité, résilience des territoires et usages durables du fluvial.

BASSIN DE LA LOIRE

Rééquilibrage de la Loire, un chantier exceptionnel

Pour ce chantier hors norme dont VNF était maître d'ouvrage, les travaux de rééquilibrage du lit de la Loire se sont achevés en 2025. Mené pendant cinq ans avec des partenaires publics et européens, ce projet majeur visait à rétablir le fonctionnement naturel du fleuve : faciliter la circulation de l'eau, reconnecter les bras secondaires et recréer des habitats favorables à la faune et à la flore. En restaurant ces équilibres, les travaux renforcent la biodiversité, limitent les effets des crues et améliorent durablement la résilience des espaces riverains.

Financé par l'Union européenne

10
ans d'études et 5 ans de travaux ont été nécessaires pour réaliser ce projet unique en Europe.

NORD

Un site pilote pour la transition verte

Le long du canal de Condé-Pommerœul (Nord), ouvert en 2024, VNF, engagé dans le projet européen ResiRiver pour restaurer durablement les milieux aquatiques, mène des actions de réaménagement de berges, de re-création d'habitats naturels pour favoriser le retour de la faune et de la flore. En mai 2025, une délégation d'une quarantaine de naturalistes venant de toute l'Europe s'est rendue sur les anciens sites miniers de Thivencelle, aménagés en une vaste zone humide de plus de 30 hectares dans le cadre du chantier de réouverture du canal.

Opération de faucardage sur le canal du Centre

Près de 8 millions d'euros pour agir contre les plantes exotiques

VNF agit activement contre les espèces exotiques envahissantes qui menacent les milieux aquatiques et les usages des voies d'eau.
En 2025, plus de 900 km de canaux ont fait l'objet de lutte contre ces plantes invasives, pour un investissement de 7,8 millions d'euros. Menées dans de nombreux secteurs, ces interventions limitent la prolifération des plantes invasives, préservent les écosystèmes et garantissent des conditions de navigation durables.

GRAND EST

La préservation des chiroptères récompensée

Le long du canal de la Marne au Rhin (Moselle), une ancienne maison éclusière inoccupée désormais utilisée comme refuge de chauve-souris a été récompensée par l'appel à projets national Biodiversité 2025 lancé par le Ministère de la transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche. Grâce au projet porté par les équipes locales de VNF, une deuxième tranche de travaux va pouvoir être engagée afin de renforcer la sécurisation et l'aménagement de la maison pour accueillir durablement la biodiversité du site, faciliter le suivi scientifique et la sensibilisation du public.

Accompagner l'innovation

Nous faisons de l'innovation un levier stratégique du développement fluvial. L'établissement accompagne les acteurs de la voie d'eau vers des solutions durables, performantes et adaptées aux usages de demain.

BASSIN RHÉNAN

Un soutien au développement de la navigation électrique

À Strasbourg (Bas-Rhin), VNF accompagne la transition écologique du tourisme fluvial en soutenant la mise en service du premier bateau 100 % électrique de la compagnie Batorama à hauteur de 150 000 euros, grâce à son plan d'aide à la modernisation et à l'innovation de la flotte (PAMI). Ce navire innovant, sans émission et silencieux, marque une étape clé vers une navigation plus durable. Grâce à ce financement, VNF témoigne de sa volonté d'œuvrer à la décarbonation du secteur tout en améliorant l'expérience des visiteurs. Cela contribue également à renforcer l'attractivité touristique de la ville.

Le PAMI, c'est quoi ?

Porté par VNF, le plan d'aides à la modernisation et à l'innovation (PAMI) soutient les professionnels du fluvial dans leurs enjeux d'adaptation aux exigences environnementales, en collaboration avec des partenaires comme l'ADEME, la Compagnie Nationale du Rhône, les régions Île-de-France, Sud, Normandie et Haropa Port. Depuis 2018, ce sont plus de 700 projets qui ont été financés, au service d'une navigation décarbonée.

NATIONAL

Développer les bateaux autonomes pour le fret

Le fluvial s'impose comme une solution durable pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique du transport et de la logistique. Afin d'accompagner son développement, VNF a lancé au dernier trimestre 2025 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) destiné à développer une filière nationale dédiée au bateau autonome et à soutenir des projets novateurs d'automatisation de la navigation.

Avec ce nouveau dispositif, VNF entend accompagner des projets innovants qui renforceront l'attractivité du mode fluvial tout en répondant aux impératifs de performance opérationnelle. L'objectif est de soutenir le déploiement d'une filière bateau autonome française compétitive au service du secteur fluvial.

BASSIN RHÔNE-SAÔNE

Le fluvial comme transport en commun à Lyon

Sur la Saône, VNF accompagne le développement des navettes fluviales en partenariat avec la métropole de Lyon pour proposer une nouvelle offre de mobilité durable. La mise en service en 2025 d'une première ligne, avec 4 haltes aménagées sur 6,2 km, illustre cette ambition. En facilitant les aménagements, la navigation et la coordination des acteurs, VNF contribue à intégrer le fleuve dans les transports du quotidien, au service de l'attractivité et de la transition écologique en région.

Une expérimentation de phytoépuration

En partenariat avec la Métropole de Lyon, VNF accompagne l'innovation environnementale en expérimentant une solution inédite d'assainissement des eaux des bateaux-logements. Aux côtés de partenaires techniques, l'établissement teste depuis novembre 2025 un dispositif flottant de phytoépuration utilisant plantes et filtres naturels. Ce projet, déployé sur deux sites pilotes, vise à améliorer durablement la qualité de l'eau et à tester des solutions reproductibles à grande échelle.

Agir en partenariat avec les territoires

Retour sur les temps forts de l'année 2025

→ Les équipes de VNF ont accueilli sur le barrage de Meaux le ministre des Transports, Philippe Tabarot, et Jean-François Copé, maire de la commune, pour lancer le premier comité d'ouvrage de l'établissement. Une nouvelle instance d'échange entre l'établissement, l'État et les collectivités locales.

EDF Hydro EST et VNF, qui assurent conjointement la navigation sur le Rhin supérieur de Kembs à Gambsheim, ont renouvelé leur partenariat et initié un ensemble d'actions communes pour assurer une meilleure gestion du fleuve, de ses écosystèmes et pour soutenir la transition écologique et énergétique des territoires.

↑ Durant l'été 2025, nous réaffirmions notre mobilisation aux côtés des élus et partenaires locaux du secteur du canal de Roanne à Digoin. Un partenariat de long terme pour construire l'avenir de cette voie d'eau au profit du territoire.

↓ Dans le cadre du chantier du Canal Seine-Nord Europe, VNF a signé un nouveau contrat territorial de développement avec les collectivités du Santerre et de la Haute-Somme, afin que cette infrastructure fluviale d'envergure soit un levier de transformation pour les territoires qu'elle traverse.

↑ Avec la Métropole de Lyon, renouvellement du partenariat pour favoriser le développement du fluvial au bénéfice du cadre de vie du territoire.

↑ Pour amplifier ses actions de mécénat, VNF a lancé en 2025, sous l'égide de la Fondation du patrimoine, la fondation « Terres d'eau ».

↓ Signature d'un partenariat ambitieux entre VNF et l'Agglomération d'Agen pour le développement des activités touristiques du territoire.

En Côte-d'Or, avec l'État et le conseil départemental, VNF a signé un partenariat financier visant à sécuriser l'alimentation en eau du canal de Bourgogne et à renforcer l'approvisionnement en eau potable pour les habitants.

↑ La Préfecture de région et la Région Grand Est ont signé un nouvel avenant au Contrat de plan État-Région aux écluses de Gambsheim, gérées par VNF. Un site symbolique pour réaffirmer l'ambition d'améliorer les mobilités du quotidien et de développer des transports plus durables.

Avec le soutien de nombreux partenaires (État, Régions, Départements) de nouvelles stations de dépotage ont été installées le long du canal des Deux Mers (Sud-Ouest) pour préserver la qualité de l'eau, créant ainsi le premier itinéraire français complètement équipé de stations de ce type.

↑ En partenariat avec Haropa Port, avec le soutien de la Région Île-de-France et de l'Union européenne, nous poursuivons le déploiement du réseau Bornes & Eau pour l'accès des bateaux fluviaux à l'électricité et à l'eau lors de leurs escales sur l'axe Seine-Oise. En 2025, une nouvelle génération de borne a été inaugurée sur le bassin de Seine.

↓ Aux côtés de l'Etat et de la Région Occitanie, VNF a présenté un plan d'action pour développer l'attractivité touristique du canal du Rhône à Sète, après 18 mois de concertation.

Voies navigables de France

Direction de la Communication

175 rue Ludovic Boutleux
CS 30820
62408 Béthune Cedex

Rapport d'activité 2025 édité par Voies navigables de France, 175, rue Ludovic-Boutleux, CS 30820, 62408 Béthune Cedex - Tél : 03 21 63 24 24 – Juin 2026 • **Conception, rédaction et réalisation :** Résonance publique - Direction de la communication de VNF • **Crédits photo :** Couverture : VNF-Clément Chauvet (chantier sur le barrage d'Ormes sur la Saône) ; droits réservés (édito, p. 04, p. 07, p. 26-27, p. 28-29, p. 30-31, p. 33, p. 34-35, p. 37, p. 38-39) ; Didier Gauducheau (p. 06, p. 08-09, p. 10) ; Francis Cormon (p. 07) ; Rudy Cocart (p. 08) ; médiathèque VNF (p. 08, p. 24, p. 27, p. 28, p. 32, p. 36-37, p. 38-39) ; Florent Mayaud (p. 09, p. 13) ; Damien Lachas (p. 11, p. 16, p. 18, p. 19, p. 35, p. 36) ; Thibaut Deligey (p. 12, p. 13) ; Damien Carles (p. 13) ; Vincent Colin (p. 19, p. 13) ; Ville Harnes (p. 25) ; MSC (p. 25) ; Thibaut Desplats - Imageo (p. 31) ; Victor Tonelli (p. 33) ; Sylvain Cambon (p. 33, p. 13) ; Gaël Arnaud (p. 35) ; Ivan Guilbert - Terra (p. 39) • **Impression :** Hechter. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.

VNF.fr